



**Communiqué de presse de la direction régionale
de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté**

Près de 54 000 seniors en perte d'autonomie vivent à leur domicile

Près de 54 000 personnes âgées de 60 ans ou plus et vivant à domicile sont en perte d'autonomie en 2021 en Bourgogne-Franche-Comté. Avec l'âge, l'état de santé se dégrade et les limitations surviennent, fonctionnelles, physiques ou cognitives. 40 % de la population âgée de 90 ans ou plus est atteinte. Les femmes, plus nombreuses aux grands âges, sont davantage concernées. Les aides de l'entourage ou de professionnels, notamment de santé, permettent le maintien à domicile de ces seniors en perte d'autonomie. Ces diverses aides se cumulent souvent à mesure que l'état de santé se détériore.

12 décembre 2023

6,6 % des personnes de 60 ans ou + qui vivent à domicile sont en **perte d'autonomie** en 2021

Au-delà de 85 ans, **34 %** des femmes vivant à domicile sont en perte d'autonomie contre 18 % des hommes

23 % des seniors souffrent d'au moins une limitation fonctionnelle

17 %



Limitation physique

10 %



Limitation sensorielle

6 %



Limitation cognitive

Les seniors reçoivent de plus en plus d'aides à mesure qu'ils vieillissent



17 %

des moins de 75 ans bénéficient d'au moins une aide*



34 %

des 75 à 84 ans



72 %

des 85 ans et plus

*Aide technique, aide à l'aménagement, aide de l'entourage ou aide professionnelle

Champ : personnes vivant à domicile en Bourgogne-Franche-Comté.

Sources : Insee, *Estimations localisées de population 2021* ; Drees, *enquête Vie quotidienne et santé (VQS) 2021*.

Nous contacter :

Christophe Leduc, chargé de communication externe
Insee Bourgogne-Franche-Comté
dr25-communication-externe@insee.fr ou 06 63 30 50 36

Consulter la publication :

[Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté n°182](#)
www.insee.fr, rubrique Statistiques et études
✉ Fil X (ex-Twitter) régional : [@InseeBFC](https://twitter.com/InseeBFC)